

PRESENTATION

La Communauté d'Agglomération du Niortais compte 120 000 habitants et s'étend sur 821 Km². Quatrième place financière de France, le territoire bénéficie d'une structure économique solide et dynamique articulée, entre autres, autour de la présence des sièges sociaux des plus grandes mutuelles et assurances nationales. Situé au sud-ouest des deux sèvres, il bénéficie d'une histoire culturelle et patrimoniale riche.

La Direction des Sports gère et anime un réseau d'équipements sportifs (piscine-centre aquatique-patinoire) sur les communes de Niort, Chauray, et Mauzé sur le Mignon, ainsi que 2 bases nautiques et le complexe sportif de la Venise Verte. Elle met en oeuvre et applique la politique d'apprentissage de la natation, des activités nautiques et des activités physiques et sportives en général. Elle favorise la pratique et le développement du sport pour tous publics en assurant un appui aux clubs, aux scolaires et aux associations. Elle soutient les manifestations sportives portances d'identité et d'attractivité du territoire.

Dans ce cadre, elle recherche plusieurs Chargés(ées) de propreté des locaux

MISSIONS

- Entretien de l'équipement
- Contrôler l'état de propreté des installations
- Entretien, maintenir et ranger le matériel utilisé
- Contrôler l'approvisionnement des stocks des matériels et des produits
- Trier et évacuer les déchets courants (y compris sur les espaces extérieurs)
- Participer à la sécurité des usagers (chaîne de secours)
- Dans le cadre d'une polyvalence accueil, manipulation d'argent public et déplacements (transport de fond)

Contraintes et difficultés particulières du poste :

- Activité qui peut s'exercer en présence du public
- Environnement bruyant, stressant, chaud et humide
- Pic d'activités pendant les vacances scolaires
- Emploi de produits dangereux (irritant, toxique...) et de matériel spécifique
- Pénibilité physique, station debout prolongée
- Horaires (roulement incluant les soirées et week-end, les jours fériés)
- Mobilité ponctuelle sur les équipements sportifs
- Port de charges
- Risque routier
- Travail isolé (ponctuellement)

Autonomie et responsabilité du poste :

- Autonomie limitée à l'exécution
- Responsabilité (matériel et produits)
- Garant du respect des règles de sécurité dans le stockage et l'utilisation des produits
- Garant de l'hygiène de l'équipement

PROFIL

- savoir travailler en équipe
- connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- connaissances des produits d'entretien
- Discrétion
- Savoir nager

CONDITIONS STATUTAIRES

PEUVENT POSTULER :

- Les agents titulaires relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques
- Les lauréats de ces concours
- les agents non fonctionnaires sous réserve de justifier des compétences et expériences requises et remplissant les conditions statutaires d'inscription au concours.

RENSEIGNEMENTS

Après de Sarah MERZOUK, Cheffe du service administratif à la Direction des Sports, 0517387966 ou de Isabelle LAISNE, assistante de Direction à la Direction des Sports, 0517388141

les jurys sont prévus les 15 et 23 juin 2021

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le **27/05/2021** en mentionnant la référence **2021 C 17** sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président

Par mail, à candidature.rh@agglo-niort.fr

ou

Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais

Service des Ressources Humaines

140 rue des Equarts

CS 28770 - 79027 NIORT

A Niort, le 26/04/2021.

Pour Monsieur le Président,
Jérôme Baloge,
Par délégation,
Le Directeur Général des services
techniques,

Erick Veyrie